

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LA FERME DU N'ZI »

Siège Abidjan, Cocody, ABIBJAN/COCODY-2
PLATEAUX-AGHIEN SICOGI VILLA 328 (EN FACE DE LA
MOSQUEE), Lot NEANT, Ilot NEANT

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 13 Avr 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA FERME DU N'ZI »

Objet : AGRICULTURE, PISCICULTURE, ELEVAGE,
PRODUCTION, COMMERCIALISA
TION, DIVERS ...

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIBJAN/COCODY-2
PLATEAUX-AGHIEN SICOGI VILLA 328 (EN FACE DE LA
MOSQUEE), Lot NEANT, Ilot NEANT

Dirigeant(s) M SAKO HASSAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-04927 du 09/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°34667/GTCA/RC/2023 du 09/05/2023

